

1945. Après les années noires de l'occupation, la démocratie reprend ses droits. Les représentants de Beynat, à une exception près, reprennent les commandes du Canton. Les professions des élus se diversifient

En 1940, le gouvernement de Vichy suspend les conseils généraux dont les fonctions seront assurées par les Préfets. La loi du 7 août 1942 institue un conseil départemental dont les conseillers sont nommés par le ministre secrétaire d'État à l'intérieur. 1945 : la démocratie reprend ses droits et les élections cantonales sont organisées.



**Pierre LEYX (1945-1970) poursuit la tradition radical-socialiste et va rester conseiller général du canton pendant 25 ans**

Le 23 septembre 1945, Pierre Leyx, radical-socialiste, est opposé à deux candidats au 1<sup>er</sup> tour de scrutin cantonal : le socialiste Bataille (SFIO) et le communiste Bos. Sur 1865 votants, Leyx obtient 804 voix, Bos 616 et Bataille 376. Il reçoit l'appui entre les deux tours de Jean-Baptiste Laumond et l'emporte au 2<sup>e</sup> tour par 1 185 voix contre 882 au représentant du Parti communiste. Il sera réélu conseiller général du canton sans interruption pendant 25 ans mais battu en 1970.

Pierre Leyx est né à Beynat en 1905, il est agriculteur et tient au bourg un café-restaurant.

Son père, Mathurin Leyx, 1<sup>er</sup> adjoint au maire dès 1912 sera le maire de Beynat de 1919 à 1944, pendant 25 ans, le plus long mandat de l'histoire des maires de Beynat.

Pierre Leyx prendra le fauteuil de maire de Beynat en 1947, jusqu'en 1965, date à laquelle il est battu par Michel Bernical.

Il meurt en 1989.



**1970-1982 : Georges DEBAT, conseiller général de Beynat et président du conseil général en 1979**

Aux élections cantonales de mars 1970, Pierre Leyx se représente. Il a contre lui le Dr Pierre Blayac, pneumologue briviste et représentant de la gauche socialiste et Georges Debat, élu en 1965 à la mairie de Brive et premier adjoint au maire, Jean-Charbonnel. Georges Debat l'emporte au 2<sup>e</sup> tour avec 1034 voix contre 959 au Dr Blayac.

Georges Debat est né à Brive le 21 septembre 1906. Il possède une propriété à Beynat que lui a laissée sa belle-mère, Suzanne Issoulié, qui fut directrice des écoles de fille de Beynat et première femme élue au conseil municipal de Beynat dès 1945. Ingénieur des Arts et Métiers, et après une carrière dans l'industrie, il revient à Brive comme chargé de travaux au lycée technique Cabanis, dont il deviendra le directeur.

Réélu conseiller général du canton aux élections cantonales de 1976, il devient en 1979 président du conseil général de la Corrèze, au bénéfice de l'âge. Il sera battu aux élections cantonales de 1982 par Yves Terrieux. Il deviendra conseiller régional du Limousin cette même année et occupera une vice-présidence.

Il meurt à 92 ans le 6 octobre 1998.



**1982-1988 : Yves TERRIEUX, maire de Sérilhac porte les couleurs de l'union de la Gauche**

Après l'installation au pouvoir de François Mitterrand, Yves Terrieux est le candidat de l'union de la gauche aux élections cantonales de 1982. Il bat au 2<sup>e</sup> tour le sortant, Georges Debat, président du conseil général. Il obtient la majorité sur l'ensemble des communes du canton.

Yves Terrieux est né à Sérilhac le 13 juin 1935. Il est agriculteur. Son père, Michel, sera maire de Sérilhac de 1945 à 1976 et Yves lui succède de 1976 à 2001. Le père et le fils seront toujours élus dès le 1<sup>er</sup> tour, avec la totalité de leur liste, jusqu'à l'échec municipal de 2001 qui sera une surprise pour bien des observateurs.

Yves Terrieux eut par ailleurs une carrière politique bien remplie : il fut l'attaché parlementaire d'un certain député de la Corrèze... François Hollande !

Élu conseiller régional du Limousin pendant 12 ans, il en sera un des vice-présidents. Il sera également président du syndicat BBM (Beaulieu-Beynat-Meyssac). Il ne se représente pas aux élections cantonales de 1988, laissant la place de candidat de la Gauche à André Marleix, maire de Beynat. Il se représentera sans succès aux élections cantonales de 2001.



**Alphonse CHAPOUX, conseiller général aux élections de 1988, ouvrant désormais la voie aux représentants beynatois de la droite républicaine, qui vont se succéder de 1988 à 2015**

Alphonse Chapoux devient conseiller général aux élections du 25 septembre 1988. Il bat dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin le maire de Beynat, André Marleix, parti socialiste, et Daniel Laval instituteur à Sérilhac, parti communiste avec près de 52 % des voix.

Alphonse Chapoux est né à Albignac en 1922. À l'âge de 20 ans, il est envoyé aux Chantiers de jeunesse avant de se retrouver en Tchécoslovaquie puis en Allemagne, déporté dans le cadre du STO.

Installé à Espagnagol après son mariage, il est agriculteur et inséminateur. Il s'investira dans sa commune et dans le monde agricole : conseiller municipal de Beynat à plusieurs reprises, président de l'équipe de football de l'AS Beynat, président de la caisse local du Crédit agricole et délégué cantonal de la MSA.

« Cet homme jovial, simple, au franc-parler » va mourir en novembre 82 en cours de mandat.

#### Remerciements

- À Mmes et MM. Denis Baffet, Dominique Carpisassi, Jean-Marc Chapoux, Elie de Cosnac, Jean-Jacques Debat, Pierre Delivet, Chantal Guérin, Jean Maillard, Olivia Marcus, Marie-Rose Murat, Yves Nouailhetas, Frédéric Paret, Claude Petitfrère, Jacques Queyrel et Yves Terrieux

- À Mme Marguerite Guély, présidente de la Société scientifique, historique et Archéologique de la Corrèze

- Et aux archivistes des archives départementale de la Corrèze et municipale d'Arcachon, ainsi qu'à M. Aimé Nouailhas, de la Société historique et archéologique d'Arcachon.



**Jean CHAMPY va prendre sa suite et restera conseiller général de 1989 à 2008**

Des élections partielles sont organisées à la suite du décès d'Alphonse Chapoux le 24 janvier 1993. Le Dr Jean Champy sera élu dès le 1<sup>er</sup> tour avec 57 % des voix contre, à nouveau, André Marleix, maire de Beynat et Daniel Laval.

Il sera réélu facilement au 1<sup>er</sup> tour des élections cantonales suivantes du 20 mars 1994 avec 56,46 % des voix, laissant André Marleix à 35,48 %. En 2001, il attendra le 2<sup>e</sup> tour pour battre Jean-Pierre Chouzenoux, maire d'Aubazine, avec 53,96 % contre 46,48 %. 7 candidats se disputaient le 1<sup>er</sup> tour, dont Yves Terrieux pour le parti radical de gauche.

Jean Champy est né le 25 juin 1932 à Sidi-Bel-Abbès en Algérie. Après des études de Médecine à la faculté d'Alger, il rentre en France en 1962, lors de l'indépendance. Il s'installe à Beynat le 1<sup>er</sup> janvier 1963, reprenant le cabinet médical du Dr Pierre Frédéric.

Il est élu conseiller municipal sans interruption depuis 1983, sans pouvoir cependant reprendre la mairie à André Marleix. Depuis 2001, il était élu sur la liste du nouveau maire, Pascal Coste.



**Pascal COSTE, élu en 2008, sera donc le dernier conseiller général de l'histoire du canton de Beynat.**

Maire de Beynat depuis 2001, Pascal Coste affronte aux élections cantonales du 9 mars 2008 le maire d'Aubazine, Jean-Pierre Chouzenoux. Il est élu dès le 1<sup>er</sup> tour avec un score sans appel de près de 70 %, laissant son adversaire à 28 %.

Comme nous l'avons dit en introduction, il sera réélu mais dans le cadre du nouveau canton du Midi corrézien et va devenir, après Georges Debat, le deuxième Beynatois à présider le Conseil général de la Corrèze, devenu conseil départemental.

Pascal Coste est né le 13 septembre 1966. Exploitant agricole, « paysan » comme il aime le dire, il se lance très tôt dans le syndicalisme, et devient président national du Conseil national des jeunes agriculteurs. Quand en 2001 il décide de se tourner vers la politique, il était secrétaire national adjoint de la FNSEA.

Il devient maire de Beynat en 2001, et sera réélu en 2008 et 2014.

Il sera président de la nouvelle Communauté de communes du canton de Beynat (actuellement du Pays de Beynat), créée en 2003. Président du conseil départemental de la Corrèze après les élections de 2015, il démissionne de ses mandats locaux : Jean-Michel Monteil sera élu maire de Beynat, tandis qu'Alain Simonet, le maire d'Albignac présidera la Communauté de communes.

